

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	16	14

Date de la convocation
23 janvier 2024

Date d'affichage de la convocation
23 janvier 2024

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
Autorisation d'entamer le budget d'investissement 2024 à hauteur de 25% du montant global des investissements budgétés en 2023

EXTRAIT N°02/2024 DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

L'an deux mille vingt-quatre et le 01 février à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MARECHAL Philippe, Maire.

Présents : MARECHAL Philippe, LUGEZ Carine, MARMIN Philippe, ALMIENTO-MARTIN Christelle, ARHUR Sylviane, HERGLE Gilles, BAPTISTE Christophe, ANDRIES Christophe VERHOESTRAETE Jean Pierre, GUILLOU Marie Odile, MORELLE Isabelle, MONVOISIN Patrice

Pouvoirs : GERARD Elodie à ARHUR Sylviane, DUPAS Fabien à MARMIN Philippe

Absents excusés : ETHEVE Jean Victor, STIZ Catherine,

Secrétaire de séance : LUGEZ Carine

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel l'ordonnateur, sur approbation de l'assemblée délibérante peut jusqu'à l'adoption du budget, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent, hors remboursement de la dette.

Considérant le bienfondé de cette disposition pour réaliser des dépenses d'investissement dans l'attente du vote du budget primitif 2024.

Le montant total des investissements budgétés en 2023 s'élève à 573 287 €. Le montant des emprunts s'élève à 125 420 €. Le budget d'investissement sera donc entamé à hauteur de 25% soit un montant de 111 966 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise l'engagement en tant que de besoin des dépenses de cette disposition financière.

1 Abstention
13 votes POUR

Pour copie conforme,
Le 05/02/2024
Le Maire,
Philippe MARECHAL

